

ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCILCONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIALE/CN.4/1/Rev.1
January 1947
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Ordre du jour provisoire de la première session de la
Commission des droits de l'homme.

1. Ouverture de la session par le Secrétaire général adjoint chargé des Affaires sociales
2. Election du Président (Document E/33/Rev.1)
3. Election du Vice-Président
4. Election d'un rapporteur général
5. Adoption de l'ordre du jour provisoire
6. Adoption du Règlement intérieur (Documents E/33/Rev.1 et E/CN.4/W.7)
7. Examen du mandat de la Commission (Document E/248)
8. Déclaration internationale des droits (Documents E/CN.4/W.4, E/CN.4/W.4/Add.1, E/CN.4/W.4/Corr.1, E/CN.4/W.8 et E/CN.4/W.16)
9. Examen des communications reçues (Document E/CN.4/W.3)
10. Création et mandat d'une sous-commission de la liberté de l'information et de la presse (Documents E/CN.4/W.11, E/27, E/38, E/PV/4, E/PV/5, A/229, E/200/Rev.1, E/HR/20, E/HR/30, E/Commissions/6, Journal du Conseil économique et social N° 29 et Journal des Nations Unies N° 64).
11. Création et mandat d'une sous-commission de la protection des minorités (Documents E/CN.9/W.5, E/38/Rev.1, E/PV/5, E/SOC/DC/5 et Journal du Conseil économique et social N° 29)
12. Création et mandat d'une sous-commission pour l'abolition des distinctions fondées sur la race, le sexe, la langue ou la religion (Documents E/CN.4/W.9, E/PV/5, E/SOC/DC/5; A/187, A/205, E/200/Rev.1 et Journal du Conseil économique et social N° 29)

13. Examen de la constitution de Groupes de travail spéciaux composés d'experts non gouvernementaux s'occupant de domaines particuliers ou d'experts désignés à titre individuel (Documents E/CN.4/W.17, E/SOC/DC/3 et Journal du Conseil économique et social N° 14 et 29)
14. Conférences régionales d'experts (Documents E/CN.4/W.10, E/SOC/DC/3 et Journal du Conseil économique et social N° 14 et 29)
15. Examen des moyens propres à assurer le respect effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, afin d'aider le Conseil économique et social à prendre, avec les autres organes appropriés de l'Organisation des Nations Unies, les dispositions nécessaires à cet effet (Documents E/CN.4/W.4, E/CN.4/W.4/Add.1, E/CN.4/W.4/Corr.1 et Journal du Conseil économique et social n° 29)
16. Relations avec les organisations non gouvernementales et dispositions à prendre pour entendre l'exposé de leurs points de vue (Documents E/CN.4/W.1, A/54/Rev.1, E/43/Rev.2, E/189/Rev.2, E/38/Rev.1, A/125, A/246; E/HR/15 et E/HR/28)
17. Relations avec les institutions spécialisées (Documents E/CN.4/W.12, A/72, A/77, A/77/Corr.1 et A/78)
18. Relations avec le Conseil de tutelle et renseignements émanant des territoires non autonomes (Documents E/CN.4/W.6, E/CN.4/W.13, A/258, A/249, A/150/Rev.2, A/151/Rev.2, A/152/Rev.2, A/153/Rev.2, A/154/Rev.2, A/155/Rev.2, A/159/Rev.2 et A/160/Rev.2)
19. Coordination avec d'autres Commissions (Documents E/CN.4/W.2, E/CN.4/W.2/Corr.1, A/125, E/Commissions/6, E/CN.1/1, E/CN.2/1, E/CN.5/1, E/CN.6/1, E/CN.9/1 et E/STAT/12)
20. Programme des travaux futurs
21. Questions diverses
22. Adoption du rapport de la Commission au Conseil économique et social.